



L'ANSE-SAINT-JEAN

-1838-

L'Anse-Saint-Jean, 12 février 2026

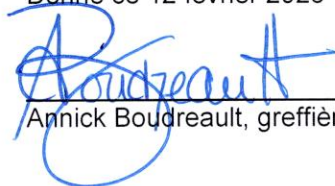
Monsieur André Simard,	Maire
Monsieur Jean-Daniel Jacques	Conseiller
Monsieur Alain Simard,	Conseiller
Monsieur Yvan Côté,	Conseiller
Monsieur Éric Thibeault,	Conseiller
Monsieur Daniel Corbeil,	Conseiller
Monsieur Claude Bouchard,	Conseiller

Messieurs,

AVIS SPÉCIAL, vous est donné par la soussignée Annick Boudreault, greffière-trésorière qu'une session extraordinaire du Conseil de cette Municipalité est convoquée par Monsieur André Simard, maire, pour être tenue au lieu des sessions extraordinaires du Conseil **à 19 h 00 heures, le 12e jour du mois de février 2026**, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

1. Ouverture de la séance
2. Renonciation de l'avis de convocation.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
4. Sujets à l'ordre du jour.
- 4.1 Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour le règlement 26-447 règlement décrétant une dépense de 342 428 \$ et un emprunt de 342 428 \$ pour la mise aux normes du réseau d'aqueduc secteur village – Volet 1 – Forage et construction du nouveau puits de captage d'eau P-2B.
- 4.2 Autorisation de signature – Entente intermunicipale avec la MRC du Fjord-du-Saguenay – Délégation de compétence liée au programme Accélérer la transition climatique locale (ATCL).
- 4.3 Entente de location – Portion du lot 6 145 078 pour manœuvres de camions lourds.
4. Période de questions.
5. Fermeture de la séance.

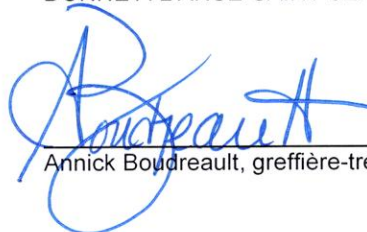
Donné ce 12 février 2026


Annick Boudreault, greffière-trésorière

Certificat de Signification et de Publication

Je soussignée, Annick Boudreault, directrice trésorière et greffière-trésorière, certifie sous serment que j'ai affiché l'avis ci-haut sur le site internet de la municipalité ainsi qu'au bureau municipal situé au 3, rue du Couvent, entre 9 h 00 et 17 h 00.

DONNÉ À L'ANSE-SAINT-JEAN Ce 12^e jour de février 2026.


Annick Boudreault, greffière-trésorière